



Ensemble créons  
une nouvelle histoire

08/03/2019

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 11 au 15 mars 2019

### Pourquoi voter **FO Banques BNP Paribas**

#### Notre Bilan – Nos Engagements

Du 11 au 15 mars prochain, auront lieu les élections professionnelles, qui vont mettre fin à une mandature de six années.

Ce sont des élections capitales aussi bien sur le plan national que sur le plan local.

Les bouleversements sont énormes, induits par le regroupement des instances DP, CE et CHSCT en une seule instance CSE (Comité Social Economique), cela privera les salariés d'une proximité que nous devons recréer tous ensemble.

**FO Banques BNP Paribas**, présente des listes dans plusieurs périmètres, avec un engagement fort pour vos intérêts et pour une justice sociale.

**C'est pourquoi votre vote sera déterminant !**

**FO Banques BNP Paribas**, est persuadé que c'est vous, par vos votes, qui allez faire en sorte que la Direction devra :

- Remettre un peu d'humain dans les relations
- Faire diminuer la pression
- Réduire les projets
- Ralentir les changements d'organisations
- Supprimer les désorganisations
- Revoir la politique salariale
- Supprimer les transferts d'activités
- Stopper les fermetures d'agences
- Prendre en compte sérieusement les problèmes d'effectifs.

**Ne laissez pas votre voix sans voie, le bon clic c'est de voter **FO Banques BNP Paribas** !**

**Il est clair, qu'à brève échéance, notre organisation actuelle appartiendra à « l'histoire ».** En 2013 notre entreprise a vu disparaître un syndicat et notre résultat a été de **10,43%** ce qui a fait de notre organisation la quatrième au sein de notre entreprise. **La semaine du 11 au 15 mars** est primordiale pour le dialogue social au sein de notre banque. C'est votre vote qui modifiera le paysage syndical de BNP Paribas, nous avons tous constaté que lors des dernières élections professionnelles de 2013 l'abstention a été élevée, c'est un signe fort pour les Organisations Syndicales ainsi que pour la Direction.

**Nous devons tous nous poser les bonnes questions, pourquoi les salariés ne votent-ils pas ?**

Pour éviter qu'une seule organisation ne puisse signer toute seule les accords ou valider les projets au sein des instances. Il est temps de changer, réagissez, pour équilibrer le paysage syndical.

Le fait de ne pas voter ou de mettre tous les œufs dans un même panier, c'est laisser la main à certains.

**Nous devons tous nous fixer une priorité : la justice sociale !**

Depuis la loi de 2008, pour être représentatif dans l'entreprise, les organisations doivent faire 10% au premier tour des élections au CSE (Comité Social et Economique). Votez en masse pour **FO Banques BNP Paribas**, afin



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05  
Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter





d'éviter dans un avenir proche qu'un acteur du dialogue social disparaisse. Les salariés doivent être représentés par l'ensemble des Organisations Syndicales.

Ensemble nous sommes et serons toujours plus forts.

Nous avons pu constater depuis 2013, date des dernières élections professionnelles que les syndicats majoritaires n'ont pas pu mettre en place des boucliers nécessaires pour éviter, non par manque de moyens, mais par manque de volonté et surtout par manque de contre-pouvoir envers la Direction de notre entreprise, la disparition des sites commerciaux, la modification du commissionnement, le transfert de nos activités au Portugal, en Inde, en Espagne ainsi que la mise en place d'un Plan de Départ Volontaire chez CIB.

**Dans ce contexte, il est vital que les salariés de l'entreprise disposent d'un syndicat puissant et influent.**

**FO Banques BNP Paribas, défend ses valeurs : cohésion, opiniâtreté, réformiste, perspicacité et sens de l'intérêt général dans la négociation. Des valeurs qui représentent à nos yeux les qualités requises pour défendre efficacement vos intérêts.**

**Les avons-nous ? OUI jugez en vous-même !**

**Vous en êtes seuls juges !! Pour éclairer votre analyse nous vous soumettons ci-après un bilan synthétique de nos actions sur les six dernières années.**

Les actions des élus (es) **FO Banques BNP Paribas** au sein des instances représentatives :

#### **Comité Européen :**

Grâce à leur présence au Comité Européen, nos représentants (es) **FO Banques BNP Paribas** vous informent des grands projets du groupe qui sont décidés par BNP Paribas pour les années à venir.

Les excellentes relations que nous entretenons avec les autres syndicats Européens sont également un atout supplémentaire.

Ceci nous permet de mieux « recadrer » les micro-projets soumis au CCE et au CE par la Direction en France, qui se garde bien de nous fournir une explication globale : en d'autres termes c'est souvent « l'arbre qui cache la forêt ».

#### **Le Comité d'Établissement :**

Pour exercer un contrôle économique et social efficace, il est impératif que vos représentants constituent une équipe professionnelle et pluridisciplinaire.

Par-delà leurs connaissances respectives (commerciales, informatiques, juridiques ou financières), les élus (es) **FO Banques BNP Paribas** n'ont jamais hésité à recourir à des experts lorsque l'enjeu était vital pour votre avenir.

Approfondir les dossiers présentés en séance ou dans des commissions thématiques, a mobilisé à chaque instant nos équipes.

Nous avons su faire preuve de proactivité sur des dossiers transversaux nécessitant de mettre en place des groupes de travail internes, entre le Comité Central d'Entreprise, les Comités d'Établissement et le CHSCT.

Nous avons livré des communications précises sur l'ensemble des dossiers en nous focalisant sur notre rôle d'acteur auprès de la Direction et ainsi faire entendre nos interrogations et vos attentes.

#### **Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) :**

Au travers de cette instance, les membres disposent d'un moyen d'action efficace pour contrer et imposer des améliorations aux projets de réorganisations présentés par la Direction. Ainsi, le CHSCT a réussi maintes fois à



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05  
Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter





infléchir les choix de la Direction, décidés par des hauts cadres.

En termes d'activité, les membres **FO Banques BNP Paribas** au CHSCT pendant la période de 2013 à 2019 ont :

- Effectué plusieurs enquêtes, de nombreuses visites de sites.
- Fait plusieurs demandes d'expertises pour des dossiers présentés par la Direction.
- Été moteur auprès de la Direction afin de mettre en place : les solutions pour éviter des dangers grave pour les salariés.
- Analysé plusieurs dossiers présentés par la Direction et rendu un avis motivé pour chacun.

Suite à l'intervention des élus (es) **FO Banques BNP Paribas**, la Direction a enfin pris en compte l'analyse des Risques Psycho-sociaux. Ces derniers sont de plus en plus fréquents suite à toutes les réorganisations et aux nombreux déménagements.

#### Les Délégués du Personnel :

Tous les mois, notre mission a été de relayer vos doutes et vos interrogations quant à la bonne application de l'ensemble normatif relatif à vos droits et obligations dans l'entreprise (lois, règlements, convention collective, accords d'entreprise).

Notre action a aussi permis de régulariser des situations individuelles anormales et inacceptables.

Lors des 6 dernières années **FO Banques BNP Paribas** a participé à 72 réunions DP

#### CAS (Cellule Aides Salariés) :

Dès janvier 2014, conscient de l'importance qu'allait prendre la mise en place des projets et la volonté de la Direction de mettre en place une politique de réduction d'activités donc d'effectif, **FO Banques BNP Paribas** a

créé une Cellule d'Aide aux Salariés, c'est un numéro d'appel ainsi qu'une boîte mail indépendants, gérés par 3 élus **FO Banques BNP Paribas** pour venir en aide aux salariés en difficultés dans leur vie professionnelle et faciliter l'approche salariés, RH.

Lors des 6 dernières années **FO Banques BNP Paribas** a traité de nombreux dossiers sur les sujets suivants :

- Le Burn out
- La rémunération
- Les conditions de travail
- Le Handicap
- Le bien-être au travail
- L'égalité professionnelle
- Les mobilités
- Etc...

#### Accords d'entreprise :

**FO Banques BNP Paribas** à signé des accords qui respectent les salariés, voir la liste ci-dessous :

- Le télétravail
- Le régime de la retraite supplémentaire
- Les modalités de répartition du supplément d'intéressement
- Le dispositif de don de jours de repos
- Le contrat de génération (mécénat de compétences)
- La diversité
- L'accord en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- La gestion des emplois et des parcours professionnels
- Etc...

#### Communication :

Nous avons élargi notre mode de communication. Au-delà de **notre site internet**, mis à jour quotidiennement, nous avons développé plusieurs canaux



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05  
Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter







de communication tels que sur Twitter, sur Facebook et via notre application Smartphone.

Ainsi, selon vos habitudes ou vos envies, vous pouvez suivre nos communications simplement et rapidement.

Et cela, malgré le temps consacré aux préparations de réunions, à l'analyse des projets et à siéger dans toutes les instances. Avec une certaine obligation de confidentialité, il convient de noter que nous avons réussi à mener à leur terme et dans les délais initialement prévus, des négociations et signé les accords mentionnés.

Lors des 6 dernières années **FO Banques BNP Paribas** a adressé 1063 communications (analyses des divers projets, comptes rendus des instances...).

#### Plan de sauvegarde de l'emploi :

Nous ne reviendrons pas ici sur les dispositions du plan CIB négociées dans le cadre de l'accord d'entreprise. Mais nous rappellerons simplement la ligne de conduite qui nous a guidés tout au long des négociations : faire en sorte que tous les salariés quittant l'entreprise dans ce cadre, soient de véritables **volontaires**, conscients du risque pris et qu'ils soient **indemnisés le plus largement possible pour une rupture de leur contrat de travail pour laquelle ils n'étaient pas demandeurs avant le plan.**

#### Commission Recours Salarial :

Lors des 6 dernières années **FO Banques BNP Paribas** a traité de nombreux dossiers de demandes d'augmentations ou de promotions, avec un taux de réussite de 98%.

Rappel : vous devez recevoir à votre domicile un courrier vous communiquant vos codes personnels de vote électronique vous permettant de voter depuis n'importe quel terminal (poste de travail, ordinateur personnel, smartphone) de la France ou de l'étranger.

Si vous partez en congés avant la réception du matériel de vote nous vous communiquons le numéro de téléphone de l'assistance téléphonique pour que vous puissiez obtenir un nouveau code, par le canal de votre choix.

Assistance Téléphonique : 01 44 30 05 18

Vos élus (es) **FO Banques BNP PARIBAS**, syndicat de la fiche de paie, privilégient les droits collectifs avec un socle

« **LIBRE et INDEPENDANT** »

nous n'avons aucune affiliation politique mais une charte de valeurs pour lesquelles nous ne dérogeons pas :

- Le respect
- L'écoute
- La proximité
- L'engagement
- La solidarité

**N'hésitez plus !  
Le bon Clic c'est voter  
FO Banques BNP Paribas**

**FO Banques BNP Paribas** a signé 90% des accords qui améliorent vos conditions de vie au travail, vos droits :

- Le Don de jours de congés et RTT ;
- L'Accord sur le stress ;
- L'Accord 2016/2019 en faveur de l'emploi des personnes handicapées ;
- L'Accord sur la diversité ;
- L'Accord sur le contrat génération – Mécénat de compétence de fin de carrière ;
- Etc.



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05  
Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter

